

- Élections municipales | 15 & 22 mars 2020 -



C'était le 15 mars, jour pour jour, il y a 4 ans, le 15 mars 2020. Le Covid commençait à sévir, il a eu peu d'impact sur le scrutin de notre village (85% de participation), et nous nous retrouvions tous confinés 2 jours après, le mardi 17 mars. Le pays était dans une crise profonde, l'épidémie gagnait rapidement. Il a été décidé que les élus en place étaient reconduits pour assurer une continuité des services. L'investiture de notre nouvelle équipe n'interviendra que 3 mois plus tard en juin. Et puis ensuite, il a fallu vivre au jour le jour, au rythme des améliorations de la situation sanitaire et des nouvelles dégradations. S'adapter sans cesse. Nous ne pouvons que ré-adresser nos remerciements à tous les habitants qui ont veillé sur les plus fragiles, aux employés municipaux, aux enseignantes, aux personnels de cantine, et aux parents qui ont tenté de revivre ensemble tout en respectant les multiples protocoles sanitaires qui nous arrivaient des ministères souvent les vendredis soir pour être applicable dès le lundi matin.

Nous avons découvert « l'essentiel », les métiers essentiels, le retour de l'essentiel dans nos vies aussi, ce qui est important, ce qui l'est moins. Mais le travail pour tous devait reprendre sous une forme ou une autre. Pour certains le télétravail s'est généralisé dans l'isolement du domicile.

Ce n'est finalement que fin 2021 - début 2022 que la vie est un peu revenue « comme avant », que les masques ont pu être durablement retirés.

C'est ainsi que 2 ans avant les prochaines élections, notre équipe a souhaité jeter un œil dans le rétroviseur pour d'autant mieux avancer. Lorsqu'on gère une commune au quotidien, happé par les tâches à accomplir, il est rare que l'on prenne le temps de s'arrêter pour faire le point. De plus et surtout, il nous semblait important d'évaluer là où nous en étions par rapport à nos engagements de campagne de 2020.

C'est à ce rendez-vous que nous vous avons conviés ce vendredi 15 mars dernier. Vous étiez une soixantaine, nous avons pu échanger sur vos préoccupations.

Nous vous remercions des remarques, commentaires et questions que vous avez pu nous adresser.

En voici un résumé...



## La sécurité

Habiter un territoire de montagne c'est vivre avec les risques qui y sont liés. Les habitants de la Gorge se souviennent viscéralement de la catastrophe du débordement du Vorz de 2005. Dans une moindre mesure, nous avons été récemment impactés par de fréquentes chutes d'arbres sur les routes mais surtout de nombreuses coulées de boue, comme la plus importante, au-dessus de la Riente Colline. Les risques concernent également notre manière de nous déplacer sur nos difficiles et dangereuses routes de montagne.

### Plan communal de Sauvegarde



Après 3 ans de réécriture, modifications, améliorations, mises à jour, le PCS a pu être présenté aux habitants le 15 mars dernier.

Tous les risques concernant notre commune et qui avaient été identifiés en 2016 lors de la rédaction du 1er PCS, ont été décrits à nouveau et complétés.

Leur gestion a été entièrement revue, les coordonnées de chaque contact possible mis à jour.

Tous les documents nécessaires à la prise en compte de l'évènement, sa gestion complète, les modèles d'arrêtés municipaux, les modèles de mains courantes... ont été révisés et améliorés.

Du matériel, nécessaire au fonctionnement autonome du PC Mairie, a été acheté et est rassemblé dans une caisse exclusivement dédiée à ce PCS.

Le dispositif communal est en place : en cas d'évènement majeur sur la commune, le Maire ou le Préfet peut déclencher ce PCS. Dans ce cas, 4 cellules sont activées :

- Poste de Commandement Mairie (ou PC Mairie) : dirigé par le Maire (ou le Préfet).
- Cellule Intervention : elle gèrera toute la gestion technique de l'évènement : sécurisation, signalisation, évacuation d'habitants...
- Cellule Population : elle s'occupera d'accueillir les habitants, si besoin trouver un hébergement de secours, fournir eau et/ou alimentation, définir les besoins des habitants touchés en termes de conseils, assurances, prise en charge psychologique, médicale...
- Cellule Communication : elle assurera le lien avec les habitants sur le suivi du traitement de l'évènement avec les media disponibles et opérationnels. Elle sera égale-

ment en charge de fournir les informations utiles aux journalistes ou tout media extérieur.

Chaque élu est impliqué dans l'une de ces cellules.

Ils ont pu d'ailleurs évaluer leur organisation à travers un exercice de simulation fait en mairie mais aussi en gérant l'évènement de la coulée de boue de la Riente Colline.

Notre Correspondante Sécurité et Incendie est également impliquée dans l'élaboration du PICS (Plan Intercommunal de Sauvegarde), rendu obligatoire par un décret de 2022 et qui s'appliquera au Grésivaudan à partir de juin 2026.

### Ré-aménagement du Vorz



Plusieurs réunions publiques ont été organisées par le Symbhi et les deux communes avec les habitants de la Gorge et de Langeanat (côté Saint Mury). Les diagnostics ont été faits, les projets élaborés. Il s'agit maintenant d'examiner les impacts fonciers avec les différents propriétaires riverains.

### Voirie et sécurité routière



Trois zones sensibles ont été traitées de plus près :

**Le hameau de la Bourgeat** : de nouveaux marquages au sol ont été réalisés et la mise en place d'une écluse à l'entrée du hameau dans le sens descendant.

**Le virage de la Felisotte** : de nouveaux marquages au sol ont été réalisés ainsi que le repositionnement de l'arrêt de bus. Un nouveau cidex de boîtes aux lettres a été disposé à l'entrée du chemin afin d'éviter aux habitants, la traversée de la départementale.

La **traversée de la Gorge** : ce projet est en cours (et en attente des subventions).

L'objectif est de réduire la vitesse des véhicules, de protéger les piétons et les cyclistes et de sécuriser les accès des voies communales sur la départementale.

## L'enfance et la jeunesse

Encourager l'installation de nouvelles familles dans notre petit village de montagne, c'est garantir la vie des écoles et surtout maintenir une population suffisamment jeune. Bref, pouvoir parier sur l'avenir !

### L'école

**ÉCOLE Ste AGNES**

50 élèves à l'École de Saint Mury  
50 élèves à l'École de Sainte Agnès

1 classe CE1 - CE2 Véronique Dussy  
1 classe CM1 - CM2 Myriam Fortelle

Et la 3<sup>ème</sup> classe pour septembre 2024 !

Environ 50 enfants sont accueillis à l'école de Sainte Agnès (50 également en maternelle à Saint Mury) dans deux classes CE1-CE2 et une CM1-CM2.

A été constatée cet automne une augmentation des effectifs de + 10 enfants pour la rentrée sept 2024. Suite aux efforts conjoints de l'école et de la municipalité, l'inspection académique a accordé dernièrement la création d'un 3<sup>ème</sup> poste d'enseignant et donc d'une 3<sup>ème</sup> CLASSE !

### La cantine

**CANTINE**

Temps méridien...

- Plus d'espace, moins de proximité
- 3<sup>ème</sup> employée = 2 services
- Temps de récréation
- Mise en œuvre avec les enfants d'ateliers de réflexion pour élaborer le règlement de cantine
- Coordination importante avec les enseignantes
- Commission Repas

Céline Scaringella,  
Sylvie Bernard,  
Virginie Gomez

L'expérience des protocoles sanitaires du Covid qui obligeait plus d'espace pour éviter une trop grande proximité entre les enfants, nous a fait réaliser l'importance de créer puis de maintenir 2 services de cantine. Nous avons finalement créé un 3<sup>ème</sup> poste de cantine début 2023 pour un plus grand confort des enfants mais aussi celui des accompagnants. Une commission repas régulière rassemblant les délégués de parents, le personnel de cantine, le fournisseur API et les élus, permet de s'assurer de la qualité des repas mais aussi de l'ambiance des groupes

### La garderie

**ET LA GARDERIE...**

Apesam  
Sophie Pirat

Soutien et merci à l'APESAM!

- Association de parents fondée en 2004
- Service de garderie avant et après les temps scolaires pour les enfants des deux écoles (2 salariés)
- Organisation de nombreux événements pour récolter des fonds pour les écoles.

Soulignons l'importance des bénévoles de L'APESAM qui emploie du personnel sur les temps périscolaires pour assurer un temps de garderie pour les enfants des deux écoles, le matin avant l'école et le soir après l'école. L'APESAM organise aussi de nombreuses manifestations dont les bénéfices permettent de soutenir les activités et les sorties scolaires et même permettre d'organiser un séjour de 5 jours pour les enfants tous les 4 ans.

### Conseil municipal des jeunes

**C'est quoi ?**

- Démocratie et citoyenneté
- Expression des jeunes
- Dialogue entre les générations
- Participation à la vie locale
- Travail commun avec la municipalité

**CMJ**

Lutte contre le harcèlement : le Conseil municipal jeunes s'engage

- 2015 : création
- 2024 : 4<sup>ème</sup> mandat
- Après création du CMJ de Saint Mury > association des 2 CMJ

Il a été créé en 2015. Durant ce mandat, nous n'avons pu reconduire le CMJ qu'en 2021 (crise sanitaire le retardant).

Une nouvelle équipe vient d'être réélue en février dernier et s'est associée au CMJ de Saint Mury qui vient juste de créer le sien.

## Vivre ensemble

Notre vie sociale dans nos montagnes est riche ! En tout cas c'est le pari que nous avons fait ! Partager des activités ensemble, se retrouver dans des événements et des festivités ou même dans notre quotidien... au marché par exemple....

**LIEN SOCIAL**

- Soutien aux associations :
  - MJC, APESAM, ...
- Référents hameaux
- Cinétoiles
- Fête des villages
- Bibliothèque
- Colis, repas des anciens
- Autonomie et personnes âgées
- Corvées
- Marché



### Lien social

**Soutien aux associations**, Avant même d'initier de nouvelles actions, notre commune se doit tout d'abord, de soutenir les initiatives existantes des associations lorsqu'elles concourent grandement à la vie sociale de notre village. Ainsi nous remercions, entre autres, tous les bénévoles de la MJC et de l'APESAM. Nous sommes attentifs à leurs besoins, c'est-à-dire que nous leur prêtons gracieusement les locaux communaux, nous relayons leurs informations sur Relief, par les mails et site de Sainte Agnès et leurs attribuons, chaque année des subventions..

**Les référents de hameaux** mis en place pendant l'ancien mandat de 2014, ont été reconduits avec de nouveaux volontaires.

Leurs missions sont la distribution des documents et le contact avec les habitants. Ils ont été particulièrement précieux lorsqu'il s'agissait de veiller aux plus fragiles d'entre-nous, notamment au moment de la canicule et de la crise sanitaire. Ils permettent d'assurer un relai entre les habitants et la mairie ainsi que l'accueil des nouveaux arrivants.

**Cinétoiles** : Organisé par Le Grésivaudan, cet événement est porté chaque année en août pour le plus grand plaisir des cinéphiles amateurs de ciel étoilé. Cet événement nous permet de rencontrer des habitants d'autres villages.

**Fête des villages** après une interruption de deux ans due au Covid, cet événement a repris en juin 2022 mais, semble-t-il, avec d'autant plus de force que nous en avons été privé, les « forces vives » de nos deux villages étant cette fois réunies : Amicale des pompiers, MJC, APESAM, CMJ et les deux communes se sont associées pour le meilleur des 7 à 77 ans ! L'affluence progresse d'année en année : nous étions aux alentours de 200 en

2022, 300 en 2023. Nous vous attendons à nouveau nombreux le 22 juin prochain !

**Bibliothèque** : Continuité du service avec 13 bénévoles (merci à eux) et une bibliothécaire à 1/2 journée/semaine. Nous ne savons pas si c'est la présence conjointe du marché et de la bibliothèque qui fait grimper les chiffres, en tout cas, la progression des adhérents continue : 33 % en plus depuis 2020.

Depuis cette année, mise en place d'une convention de coopération avec St Mury afin de partager le budget au prorata du nombre d'habitants. Outre les prêts de livres, nombreuses manifestations culturelles sont organisées et/ou soutenues par la bibliothèque.

### Les colis et repas des anciens :

Pour apporter du plaisir durant les fêtes de Noël, des colis gourmands sont attribués aux habitants de plus de 70 ans. Nous avons choisi des productions de qualité et de proximité en privilégiant principalement les agriculteurs adhérents à l'ADABEL.

Pour le repas, les anciens des deux communes se retrouvent dans la salle des fêtes Camille GIROUD à Saint-Mury. Une animation musicale est toujours proposée afin que ce repas soit aussi une fête.

**Autonomie et personnes âgées** : une 1ère réunion s'est tenue en octobre 2023 avec le service autonomie du département. Nous avons été surpris du nombre de participants, preuve qu'il y a de vraies préoccupations et de grands besoins. Une autre réunion est en préparation pour le printemps.

La secrétaire de mairie a pour mission de répondre aux demandes des habitants et de les aider dans les démarches administratives : constitution des dossiers, orientation vers les services concernés. A ce titre la Mairie de Sainte Agnès sera prochainement référencée « Point Info Autonomie » par le département. La secrétaire suivra des formations régulières afin de mettre à jour les informations à délivrer.

**Le marché** : Créé en août 2020, il se tient le samedi matin aux mêmes heures que la bibliothèque. Il ne cesse depuis de prendre de l'ampleur, une moyenne de 80 passages/samedi actuellement.

De plus, deux fois par an, se tiennent deux gros marchés étoffés par d'autres producteurs alimentaires et artisanaux avec la collaboration de la MJC, de l'équipe enseignante et de l'APESAM à la buvette !



**Corvées solidaires** : Par appel à bénévolat, nous organisons régulièrement des corvées principalement sur les alpages (déroussaillage, réparation et entretien des équipements, rénovation des haberts, héliportage...) mais aussi des travaux d'entretien des bâtiments communaux.



Communication

**COMMUNICATION**

Site : <https://sainte-agnes.fr/>

quotidien

1 fois / 2-3 mois

5j / 5

Mairie de Sainte-Agnès

19/03/2024 Réunion publique mi-mandat 31

A notre arrivée en 2020 nous avons décidé d'assurer un service quotidien pour les habitants. La mairie est maintenant joignable 5j / 5 avec deux permanences ouvertes au public par semaine.

Le **journal municipal** (que vous êtes en train de lire) et le site ont été créés en 2014 avec la volonté d'informer plus complètement et plus fréquemment les habitants. Cette fréquence de publication s'est accélérée en 2020 pour aboutir à 5 publications par an.

Néanmoins il nous est apparu que vous pouviez avoir besoin d'une information encore plus fréquente et surtout, plus réactive. Le site <https://sainte-agnes.fr/> pouvait avoir cette fonction mais demandait une démarche active. Le mail, on le reçoit, l'information vient à nous. **Notre mail-liste** comporte à peu près 90% des habitants. Elle nécessite par contre que vous acceptiez de nous donner votre mail en écrivant à [mairie@sainte-agnes.fr](mailto:mairie@sainte-agnes.fr)

La communication encore plus simple, c'est de **se croiser et de se parler**. La plupart de vos élus sont très souvent présents durant les événements, spectacles, l'AMAP, le marché du samedi matin. Profitez-en !

**En Projet** : Constatant les récents évènements qui ont pu barer nos routes d'accès, nous examinons la possibilité d'utiliser une **application smartphone** qui permettrait à chaque habitant de recevoir une information en direct.

Les travaux réalisés par la Commune

Ce qui suit a été réalisé par le personnel communal et/ou par des bénévoles.

Rénovation du Habert du Mousset

**TRAVAUX ET ENTRETIEN - RÉNOVATION**

Sainte-Agnès

Rénovation du Habert du Mousset

19/03/2024 Réunion publique mi-mandat 34

**Aménagements cour de l'école**: banc, cœur, aménagement mur du préau, réfection de l'escalier, entretien boiseries mairie.

**TRAVAUX ET ENTRETIEN - RÉNOVATION**

Sainte-Agnès

Préau de l'école

- Bois parcelles communales
- Mise en œuvre : équipe communale

19/03/2024 Réunion publique mi-mandat 37

**TRAVAUX ET ENTRETIEN - RÉNOVATION**

Sainte-Agnès

Du projet à la réalisation...

Sainte-Agnès - école.

19/03/2024 Réunion publique mi-mandat 38

**TRAVAUX ET ENTRETIEN - RÉNOVATION**

Sainte-Agnès

Autour de la Mairie

19/03/2024 Réunion publique mi-mandat 36

**Rénovation - isolation des logements** (en cours): Maisons la Felisotte et les deux appartements du Fay



**TRAVAUX ET ENTRETIEN - RÉNOVATION**

**Rénovation des logements communaux**

- Maisons de la Félisotte
- Appartements de l'ancienne école du Fay

## Eclairage publique



**TRAVAUX ET ENTRETIEN - RÉNOVATION**

**Eclairage public**

- Extinction à partir de 22h00
- Ajout de points lumineux
  - Proximité presbytère
  - Intersection La Faure
- Fin rénovation de l'éclairage à la Gorge

## Notre environnement, nos équipements

### Forêts, alpages, agriculture



**FORÊTS, ALPAGES, AGRICULTURE**

**Reconquête agricole**

**Un arbre, un habitant**

Ces trois domaines sont réunis dans la même commission à la COMCOM, à laquelle nous participons régulièrement. Cela permet de nous tenir informés et de profiter des opportunités proposées en termes de plan d'actions, de subventions, de dispositifs.... (« Un arbre, un habitant », séminaires de formation, reconquête agricole...).

**1- LA GESTION DE LA FORÊT** : Elle obéit au plan de gestion élaboré par l'ONF pour la période 2016/2035. Malgré la succession de trois techniciens forestiers sur notre commune depuis 2020, nous travaillons en étroite collaboration : visites en forêt, marquage et réunions régulières avec le technicien.

Malheureusement ce plan de gestion est soumis **aux aléas climatiques**, sécheresse et canicule et à leurs conséquences (attaque de scolytes sur les épicéas notamment). La forêt, communale et privée, est ainsi durement touchée et cela probablement durablement.

À ce jour aucune solution satisfaisante n'a été trouvée. L'arrêté préfectoral récent préconise, l'abattage dès l'apparition du parasite, ce qui paraît très complexe à réaliser, par contre procéder aux coupes après la montée de sève, donc le plus tard possible en saison et l'évacuation immédiate des bois coupés est une solution plus facilement réalisable, qui s'impose à présent à tous les propriétaires.

Depuis l'an dernier nous avons souscrit au dispositif « **un arbre, un habitant** », du Conseil Départemental qui a subventionné la plantation de 100 feuillus (hêtres, érables sycomores). Cette année une deuxième campagne de plantation dans ce dispositif aura lieu à l'automne avec une prévision de 400 feuillus (tilleuls, merisiers et hêtres). Un groupe de bénévoles s'emploie également à replanter des épicéas prélevés sur place.

**La forêt n'est donc plus une source de revenus importants pour la commune**, des bénévoles et des élus réalisent un certain nombre de travaux forestiers pour contenir ces coûts.

On peut néanmoins se féliciter d'être pratiquement autonome au niveau du chauffage des bâtiments communaux, puisque **le bois énergie** est récolté dans notre forêt et broyé sur place.

**La commune a acquis deux parcelles** (futaies feuillues) C763 et C1096 à Pré Paturel et la Mouille soit 22 ares pour **500€**. Ces deux parcelles jouxtent une parcelle communale (C1097), elles sont comprises dans le périmètre de protection rapproché des captages de Pré Paturel et de la Mouille, ainsi que dans le périmètre éloigné du captage du Grand Pré. L'idée serait d'en faire un espace pédagogique à destination des enfants et du public en général.

Le Grésivaudan et la SAFER travaillent sur **le regroupe-ment du foncier forestier** afin d'éviter la déshérence de parcelles forestière. C'est ainsi qu'au terme d'une procédure longue et délicate, la commune pourrait intégrer une nouvelle parcelle réputée « bien vacant et sans maître » si d'ici là le propriétaire ne se fait pas connaître.

	2020	2021	2022	2023	2024	TOTAL
VENTES DE BOIS	€ 12 002,79	€ 18 109,41	€ 792,18	€ 6 072,00		36 976, 38€
ENTRETIEN PARCELLAIRE	€ 3735,91			2 499,02€ parcelle 31 faite par bénévoles	€ 6234,93	€ 6234,93
CVO* contribution volontaire obligatoire			€ 56,31			€ 56,31
Certification PFCV					586€ pour 5 ans	586€ pour 5 ans
1 arbre, 1 habitant				1 685 € reste à charge	1049,€ reste à charge	€ 2 734,00
TOTAL DEPENSES						€ 9 611,24
REVENUS NETS						€ 27 365,14
BOIS ENERGIE	Broyage : 1 800€	achat bois: 800€ Exploitation de notre bois: 4781€. Broyage : 2520€		Exploitation de notre bois : 11 322€		21 223 € : chauffage pour 6 ans 3 537€:an+ fuel.
	*Règlement à France Bois Forêt montant calculé sur Le montant HTx M3					

**En conclusion, outre l'aspect économique, la forêt présente un atout écologique évident et social, ces intérêts ont parfois du mal à cohabiter. La volonté de L'ONF, qui nous assiste dans la gestion est de préserver un couvert végétal.**

**2-L'AGRICULTURE** : Un autre enjeu nous tient à coeur, celui du maintien d'une agriculture de montagne.

Outre la participation à la commission du Grésivaudan, qui nous permet de relayer les informations aux agriculteurs, la commune siège également au bureau de l'ADABEL (association des agriculteurs de Belledonne), qui réunit en plus des agriculteurs adhérents, des élus de communes du Balcon et des représentants des différents organes délibérants. Elle met en place différentes actions (achat groupé de matériel, mutualisation de deux postes d'ouvriers agricoles, marchés fermiers, colis de Noël...).

**Verger bio sur la parcelle 1383** : Au terme d'une longue procédure administrative, l'aménagement d'un Verger bio sur la parcelle 1383 à la Féliotte a pu commencer en août 2022, la plantation s'est poursuivie jusqu'à l'hiver 2022 (12 600m<sup>2</sup>). En octobre 2022, nous avons signé « un bail à ferme » avec le GAEC « la ferme du grand Chêne » pour 8 ans jusqu'en octobre 2031. **100€/an**. Les travaux de déssouchage **10 680 €** ont été subventionnés à hauteur de **4032€**, moitié par le département

et moitié par Leader. L'intérêt était de lutter contre le ré-enfrichement, de favoriser l'installation d'une jeune agricultrice et de participer au développement d'une agriculture de qualité et locale. Le choix d'un verger a été motivé par la pérennité probable de cette culture et donc de l'entretien de cette parcelle.

**Marché** : Outre qu'il favorise le lien social, il a contribué à la création d'emplois sur les communes de SA, SM et de Laval. Ce marché s'inscrit comme pour le verger dans la promotion d'une agriculture de qualité et locale.

Plusieurs **apiculteurs** sont installés sur la commune, ils doivent faire face à la destruction de plusieurs de leurs essaims par le frelon à pattes jaunes « dit asiatique », un délégué a été nommé sur chaque commune de Belledonne, Norbert MOUSSY à SA, pour traiter ce problème. Des pièges achetés par la commune ont commencé à être répartis sur le territoire de la commune pour réduire ce fléau.

**3- LES ALPAGES** : Deux troupeaux de bovins et d'ovins occupent les alpages de Jarlon de de Jean Collet en été. Les travaux de réhabilitation du Mousset commencés au mandat précédent se sont poursuivis au début de notre mandat. Les travaux du habert 22 720€ et de l'abri bois 7 187€= **29 907€** ont été subventionnés par l'Europe à hauteur de 70%, ce qui entraîne sa fermeture au public pendant 5 ans. ( **Subv** : 15 832 +4 538€ = **20 370€**).

L'entretien des trois haberts : les Jarlons, Denis Fort et le Mousset sont assurés par la commune et les bénévoles. Ces derniers participent également à l'entretien des alpages et aux héliportages annuels, n'hésitez pas à les rejoindre.

Sécurisation captage d'eau sur le JARLON.

**En conclusion** : Notre objectif est de préserver un paysage ouvert, de favoriser au maximum une alimentation saine et locale, et de maintenir voire de faciliter la création d'emplois s'y rapportant

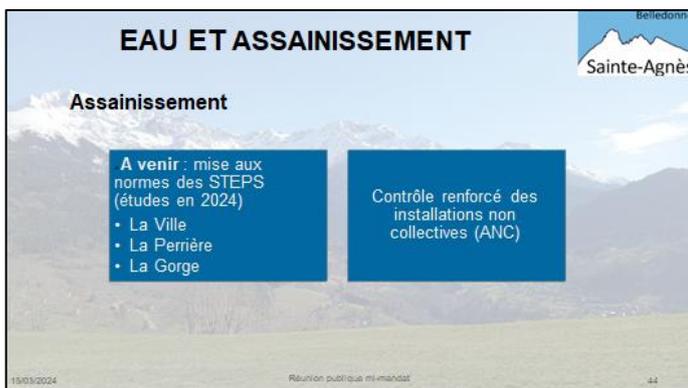
## Eau et assainissement



**EAU ET ASSAINISSEMENT**

**Eau potable**

- Compétence transférée à la CCLG en 2018
- Travaux de réfection du réseau d'eau potable au hameau du Mollard
- Rénovation des poteaux incendie
- Recherches de fuites sur réseau et réservoirs
- Sécheresse



**EAU ET ASSAINISSEMENT**

**Assainissement**

- A venir** : mise aux normes des STEPS (études en 2024)
  - La Ville
  - La Perrière
  - La Gorge
- Contrôle renforcé des installations non collectives (ANC)

Depuis 2018, la compétence eau et assainissement a été reprise par la comcom le Grésivaudan.

Après des travaux effectués sur le réseau eau potable particulièrement fuyard du hameau du mollard en 2020-21, la comcom s'attèle à la réhabilitation des stations d'épuration collectives de notre commune.

Les 3 steps de la ville, la gorge et la perrière seront remplacées ou réhabilitées. Les études sont en cours pour des travaux projetés en 2025.

D'autre part, plusieurs actions sont menées pour améliorer la performance des réseaux et limiter le gaspillage de la ressource en eau potable.

## Urbanisme

Nous vous rappelons que certains travaux (agrandissement, modification d'aspect extérieur, ravalement de façade, pompe à chaleur ...), sont soumis à une autorisation d'urbanisme. Ce peut-être une déclaration préalable (DP) ou un permis de construire (PC). Ces demandes sont

à déposer en mairie ou par voie dématérialisée pour être instruites. Au cours de l'instruction de votre demande, des pièces complémentaires peuvent vous être demandées. Si votre projet est accepté, vous pourrez commencer les travaux (N'oubliez pas de respecter les affichages réglementaires sur votre terrain). Avant tout projet, nous vous encourageons vivement à consulter le PLU disponible en mairie et en ligne (<http://www.sainte-agnes.fr/index.php/documents-techniques>). Vos élus sont disponibles pour vous aider à identifier les dispositions applicables à la zone sur laquelle se situe votre projet. L'architecte conseil des balcons de Belledonne est également disponible pour vous conseiller dans vos projets (service gratuit pour le pétitionnaire)



**URBANISME**

Pour traiter vos demandes dans les meilleurs délais :

- Une commission toutes les 3/4 semaines
- 5 élus et un agent pour traiter vos demandes
- Service ADS de la communauté de commune (PC)

## Projet Grand Joly



**Grand Joly** Un lieu de vie partagée à Sainte-Agnès

Venez imaginer l'avenir du site du Grand Joly

Durant tout l'automne 2023, des entretiens individuels et des réunions de co-construction ont été menés par l'équipe de programmistes Terrestre, pour bâtir le futur Grand Joly. Depuis janvier, Terrestre travaille à l'élaboration de scénarios d'implantation et de répartition des différentes fonctions des bâtiments du restaurant du Grand Joly, de la Grande Maison et de l'espace Tiers Lieux. Ce dernier regrouperait une grande salle multifonctions pour 70 personnes, un espace santé, un café-cuisine rapide, un espace coworking et un atelier participatif (repair café : là où l'on s'entraide et on échange nos compétences pour réparer tout ce qui peut l'être). Les premiers éléments de scénarios portaient sur 3 bâtiments distincts. Une première estimation montrait des coûts bien supérieurs aux capacités de la commune pour l'ensemble du projet. Nous avons donc décidé de repor-

ter la réunion publique prévue en février pour donner le temps d'élaborer des scénarios plus adaptés aux capacités financières de la commune.

Entre-temps, deux éléments importants ont fait évoluer la ligne de réflexion :

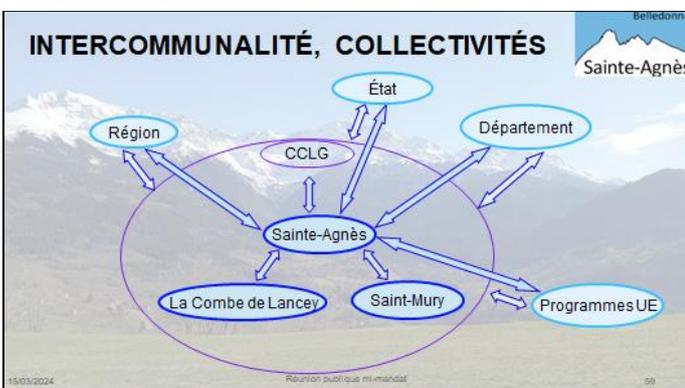
En premier lieu les infrastructures à destination commerciale sont relativement peu aidées en termes de subventions publiques. La commune de Sainte-Agnès n'a pas vocation à financer la réhabilitation ou la construction d'un restaurant et des gîtes sans retour sur investissement même à très long terme. Le projet de restaurant doit être financé par un investissement privé ou par des aides au développement du département ou autre à discuter. Le Grésivaudan nous finance actuellement une étude menée par la Chambre de Commerce et de l'Industrie pour nous aider dans notre réflexion de maintien de cette activité sur la commune.

Ensuite, la Grande Maison ne peut pas changer de destination, c'est-à-dire qu'elle doit rester une habitation. Il est possible de la transformer en deux ou trois appartements privés. Ceci limite les possibilités d'un espace pour le tiers-lieu et oblige à imaginer un bâtiment supplémentaire.

Ces deux éléments nous ont incités à élargir les options sur le village et envisager de découpler l'espace Grand Joly - Grande Maison de l'espace Tiers-Lieu. Celui-ci pourrait éventuellement être recentré vers la Mairie-Ecole et compléter la dynamique déjà existante du lieu.

Ce ne sont pour l'instant que des projections. La perspective pour la commune reste de favoriser un lieu de vie pour les habitants à partir du travail précieux de concertation mené avec vous **et toujours en cours** avec l'assistance du groupement Bardane-Terrestre. La concertation n'est pas finie et le projet continue en lien avec le groupe-projet élargi.

## Intercommunalité... Sainte Agnès et « le reste du monde »



Non Sainte Agnès n'est pas seule ! Nous avons la chance de constater que nos projets, quand les dossiers sont bien montés, reçoivent assez souvent des **subventions du Grésivaudan, du département, un peu moins de la Région, de l'Etat et même de l'Europe !**

De plus, nous fonctionnons en bonne intelligence avec nos villages voisins. Saint Mury évidemment, mais aussi avec La Combe de Lancey et Laval : nous nous prêtons régulièrement les compétences des employés respectifs et le prêt de matériel (camion, tracteur, tractopelle...).



Certains d'entre-vous ont pu nous témoigner leur déception de n'être **pas parvenu à créer une commune nouvelle avec Saint Mury.**

Comme nous vous l'avons déjà expliqué, les enjeux financiers étaient trop importants et auraient pénalisé nos deux villages :

- Les mesures incitatives de l'Etat ont été stoppées
- Les dotations que chaque village reçoit à titre d'aide aux petites communes rurales ne se seraient pas additionnées.

Néanmoins, les deux communes se sont engagées à renforcer leur mutualisation. Elle existe déjà au niveau des écoles, des associations. Elle est aujourd'hui renforcée aux niveaux des fonctions des employés

## Déchets ménagers et déchets verts

Beaucoup d' « erreurs » de tris.

A ceux qui s'étonnaient de l'étroitesse des nouveaux accès des bacs jaunes, ils verront sur les photos précédentes que lorsque deux - trois habitants se livrent à y déposer des pneus, c'est tout le village qui est sanctionné !

Peut-être faudrait-il organiser des stages dans les centres de tri afin que ceux qui se comportent de la sorte découvrent les tâches de ceux qui y travaillent et apprennent ainsi à mieux les respecter !

### DÉCHETS MÉNAGERS ET DÉCHETS VERTS

- Distribution et formation au compostage
- Nouvelle distribution de composteurs
- Broyage déchets verts

20 mars 2024 de 14h30 à 16h00    15 avril 2024 de 14h30 à 16h00  
 16 mai 2024 de 18h30 à 20h00    06 juin 2024 de 14h30 à 16h00  
 01 juillet 2024 de 18h30 à 20h00

Des composteurs ont été distribués et des formations au compostage ont été délivrées le samedi matin au Grand Joly.

Nouvelle campagne de distribution de composteur. Voir sur le site de la comcom Le Grésivaudan. Les broyeurs peuvent être loués à plusieurs habitants.

### Réseaux et fibre

### TÉLÉCOMMUNICATION ET RÉSEAUX

Rappel : remplacement de l'antenne de la Riante Colline

Projet d'antenne de Clafey

Le projet de l'antenne de Clafey reste d'actualité. Cependant, la pose de l'antenne de la croix de Révolla à la Combe et l'étude de son impact, le retarde.

### TÉLÉCOMMUNICATION ET RÉSEAUX

Déploiement de la fibre

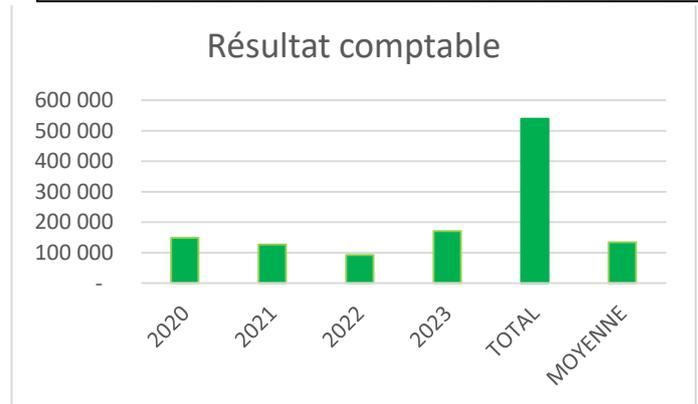
Les travaux sont en cours. La commercialisation du service devrait arriver fin 2024

### Nos finances

Nos finances sont saines. Nous devons en cela rendre hommage à l'équipe précédente pour avoir redressé la situation qui était très dégradée avant 2014. Aujourd'hui c'est 135 000 € dégagés par exercice, et ce, depuis 2020.

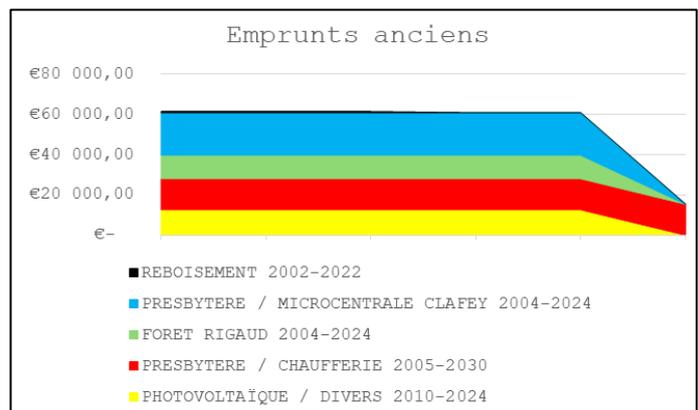
### FINANCES

Détails à voir dans le prochain Relief!



Depuis 2020, stabilité des dépenses notamment baisse dépenses de personnel (-55K€) depuis 2014 malgré la mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) ; RH : un peu plus de 4 équivalent temps plein (ETP)

Pas de recours à l'emprunt pour la gestion quotidienne afin que les **850 000 € d'emprunts sur 20 ou 25 ans contractés entre 2002 et 2010 soient enfin et en grande partie remboursés et permettent le retour à un endettement acceptable (il ne restera 15 000 €/an à partir de 2025)**



Nous avons besoin de dégager des ressources afin d'entretenir le patrimoine et fournir des services aux habitants en maintenant une capacité de désendettement sur 6 à 7 ans (seuil d'alerte à partir de 12 ans)

**Le pot de l'amitié a permis de poursuivre les échanges assez tard !**